

SYNCHRONY (CH) FUNDS - Synchrony (CH) World Equity (CHF)

Rapport annuel au 15 mars 2016

Table des matières

Direction du fonds et organisation	2
Information aux investisseurs	3
Politique d'investissement	3
Utilisation du revenu net	3
Chiffres comptables	4
Inventaire et transactions	6
Notes aux états financiers	10
Rapport de performance	11
Rapport abrégé de la société d'audit	14



Quai de l'Île 17
Case postale 2251
CH-1211 Genève 2

www.bcge.ch



Rue du Maupas 2
Case postale 6249
CH-1002 Lausanne

www.gerifonds.ch

Direction du fonds et organisation

Direction du fonds

GERIFONDS SA
Rue du Maupas 2
Case postale 6249
1002 Lausanne

Conseil d'administration

Stefan BICHSEL
Président
Directeur général, BCV

Christian PELLA
Vice-président

Patrick BOTTERON
Membre
Directeur, BCV

Christian BEYELER
Membre

Florian MAGNOLLAY
Membre

Organe de gestion

Christian CARRON, directeur
Bertrand GILLABERT, directeur adjoint
Nicolas BIFFIGER, sous-directeur
Antonio SCORRANO, sous-directeur

Banque dépositaire

Banque Cantonale Vaudoise, Lausanne

Société d'audit

PricewaterhouseCoopers SA
Case postale 1172
1001 Lausanne

Distributeurs

Banque Cantonale de Genève, Genève
Banque Cantonale Vaudoise, Lausanne
Banque Cantonale du Valais, Sion
Banque Cantonale de Fribourg, Fribourg
Toutes les autres banques cantonales
BANQUE ARNER SA, Lugano
Banque Coop SA, Bâle
BANQUE HERITAGE SA, Genève
Banque Hypothécaire de Lenzbourg SA, Lenzbourg
Banque J. Safra Sarasin SA, Bâle
Banque Vontobel SA, Zurich
bank zweiplus sa, Zurich
Hyposwiss Private Bank Genève SA, Genève
InCore Banque SA, Zurich
Lienhardt & Associés Banque Privée Zurich SA, Zurich
NPB Neue Privat Bank AG, Zurich
Piguet Galland & Cie SA, Yverdon-les-Bains
Privatbank IHAG Zurich AG, Zurich
Privatbank Von Graffenried AG, Berne
Swisscanto Directions de Fonds SA, Zurich
UNION BANCAIRE PRIVEE, UBP SA, Genève

Domicile(s) de souscription et de paiement

Banque Cantonale Vaudoise, Lausanne
Banque Cantonale de Genève, Genève

Gestion du fonds

GERIFONDS SA a délégué la gestion du fonds
à Banque Cantonale de Genève, Genève

Information aux investisseurs

Modification du contrat de fonds

Des modifications du contrat de fonds ont été publiées le 24 août 2015 sur la plateforme électronique www.swissfunddata.ch. Ces modifications ont porté, en particulier, sur :

- les dénominations de l'ombrelle et des fonds (suppression de l'acronyme BCGE) ;
- l'échange, respectivement le rachat forcé, des certificats de parts au porteur en circulation ;
- la définition des ventes à découvert interdites ;
- la répartition des risques (limite par émetteur, opérations hors bourse et limite pour les fonds cibles gérés par le même gestionnaire) ;
- la suppression de la commission à la charge de l'investisseur pour le versement du produit de liquidation en cas de dissolution du fonds ;
- les conditions applicables à un regroupement de fonds.

Par ailleurs et dans la mesure applicable, le contrat de fonds a également été adapté au nouveau contrat modèle publié par la Swiss Funds & Asset Management Association SFAMA, qui intègre, en particulier, les modifications résultant de la révision de la loi et de l'ordonnance sur les placements collectifs. Les clauses régissant les rémunérations et frais à la charge de la fortune du fonds, y compris en cas de regroupement, ont notamment été modifiées.

Les modifications du contrat de fonds ont été approuvées par l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers FINMA le 13 octobre 2015, avec entrée en vigueur au 16 du même mois. Le dispositif de la décision FINMA a été publié le 13 octobre 2015 sur la plateforme électronique www.swissfunddata.ch.

Politique d'investissement

L'objectif du fonds est l'accroissement du capital à long terme par une orientation marquée sur les actions. Les risques sont élevés, compte tenu des fluctuations importantes du capital.

Le fonds investit au minimum deux tiers de sa fortune, directement ou indirectement via des parts placements collectifs et des instruments financiers dérivés, en actions et autres titres ou droits de participation de sociétés du monde entier. Le tiers restant peut être investi en obligations et autres titres ou droits de créance de débiteurs privés ou de droit public du monde entier, en parts de placements collectifs, en instruments financiers dérivés, en avoirs en banque à vue ou à terme ainsi qu'en parts de placements collectifs qui investissent en instruments du marché monétaire.

L'unité de compte du fonds est le franc suisse (CHF).

Le fonds peut effectuer des placements dans d'autres monnaies que celle de son unité de compte.

Utilisation du revenu net au 15 mars 2016

Date Ex VNI : 15.06.2016

Date de paiement : 17.06.2016

				Montant pour porteurs de parts domiciliés				Fiscalité de l'épargne de l'UE	
				en Suisse		à l'étranger			
	Affidavit	Coupon n°	Monnaie	Brut par part	Impôt anticipé fédéral moins 35%	Net par part	Net par part	TID-CH	TID-EU
	Oui	6	CHF	0.60	0.21	0.39	0.60	0.0000	0.0000

Chiffres comptables

Aperçu	Devise	16.03.15	16.03.14	16.03.13	16.03.12
		15.03.16	15.03.15	15.03.14	15.03.13
Fortune nette du fonds à la fin de la période comptable	CHF	11'256'271.18	11'805'702.78	9'734'780.84	11'051'872.95
Parts en circulation à la fin de la période comptable		113'422	106'515	97'663	118'558
Valeur nette d'inventaire d'une part à la fin de la période comptable	CHF	99.24	110.84	99.68	93.22
Distribution par part	CHF	0.60	0.45	0.35	0.60
Total Expense Ratio (TER) synthétique		2.37%	2.46%	2.53%	2.45%

Les chiffres et indications mentionnés dans ce rapport font référence à des événements passés et n'offrent aucune garantie quant aux résultats futurs.

Compte de fortune

(Valeurs vénales)	15.03.16	15.03.15
Avoirs en banque		
à vue	547'065.14	627'451.90
Valeurs mobilières		
Parts d'autres placements collectifs	10'710'944.73	11'206'718.96
Autres actifs	9'313.68	12'128.87
Fortune totale du fonds à la fin de la période comptable	11'267'323.55	11'846'299.73
Autres engagements	-11'052.37	-40'596.95
Fortune nette du fonds à la fin de la période comptable	11'256'271.18	11'805'702.78

Evolution du nombre de parts du fonds	Période comptable	16.03.15	16.03.14
		15.03.16	15.03.15
Position au début de la période comptable		106'515	97'663
Parts émises		25'127	24'777
Parts rachetées		-18'220	-15'925
Position à la fin de la période comptable		113'422	106'515

Variation de la fortune nette du fonds

Fortune nette du fonds au début de la période comptable	11'805'702.78	9'734'780.84
Distribution prévue lors de la dernière clôture annuelle	-47'931.75	-34'182.05
Solde des mouvements de parts	696'773.89	957'174.29
Résultat total	-1'198'273.74	1'147'929.70
Fortune nette du fonds à la fin de la période comptable	11'256'271.18	11'805'702.78

Compte de résultat	Période comptable	16.03.15 15.03.16	16.03.14 15.03.15
Revenus			
Revenus des avoirs en banque à vue		3.48	23.47
Revenus des valeurs mobilières Parts d'autres placements collectifs		70'108.69	45'879.32
Rétrocessions sur fonds de placement		12'025.97	15'781.60
Participation des souscripteurs aux revenus nets courus		-14'812.02	-16'049.43
Total des revenus		67'326.12	45'634.96
Charges			
Intérêts passifs		-30.60	-212.67
Bonifications réglementaires Commission forfaitaire de gestion		-148'749.61	-135'380.83
Participation des porteurs de parts sortants aux revenus nets courus		9'893.03	8'413.19
Total des charges		-138'887.18	-127'180.31
Résultat net avant ajustements		-71'561.06	-81'545.35
Ajustements fiscaux 3)		141'669.75	127'424.67
Résultat net		70'108.69	45'879.32
Gains et pertes de capital réalisés		331'922.34	549'881.07
Résultat réalisé		402'031.03	595'760.39
Gains et pertes de capital non réalisés		-1'600'304.77	552'169.31
Résultat total		-1'198'273.74	1'147'929.70
Utilisation du résultat du fonds			
Résultat net		70'108.69	45'879.32
Report de l'année précédente		2'398.97	4'451.40
Résultat disponible pour être réparti		72'507.66	50'330.72
Résultat prévu pour être distribué aux investisseurs		68'053.20	47'931.75
Report à compte nouveau		4'454.46	2'398.97
Total		72'507.66	50'330.72

Inventaire et transactions

Inventaire de la fortune du fonds à la fin de la période comptable

ISIN	Désignation	Nombre/Nominal	Monnaie	Cours	Valeur vénale	en %
Valeurs mobilières cotées en bourse						
Parts d'autres placements collectifs					4'406'707.14	39.11
IE0004766675	Comgest Growth Europe Fund Cap.	45'000	EUR	19.56	963'686.97	8.56
IE00B464TQ22	Man GLG Japan CoreAlpha Equity -I H- CHF	2'500	CHF	192.52	481'300.00	4.27
IE00BNGWY190	Majedie Asset Management US Equity Fund -Z-	550'000	USD	1.086	588'519.69	5.22
Irlande					2'033'506.66	18.05
LU0191819951	UNI-GLOBAL SICAV - Equities Europe -SA- EUR- Cap.	260	EUR	2'786.26	793'139.56	7.04
LU0235308482	Alken Fund SICAV - European Opportunities -R- Cap.	1'850	EUR	189.76	384'353.66	3.41
LU0318939179	Fidelity Funds SICAV - America Fund -Y-ACC-USD Cap.	37'000	USD	17.03	620'847.38	5.51
LU0334251120	UNI-GLOBAL SICAV - Equities US -SA-USD- Cap.	345	USD	1'691.12	574'859.88	5.10
Luxembourg					2'373'200.48	21.06
Valeurs mobilières non cotées en bourse						
Parts d'autres placements collectifs					6'304'237.59	55.95
CH0033837847	SYNCHRONY MARKET FUNDS - Synchrony Small & Mid Caps CH -I-	2'950	CHF	155.43	458'518.50	4.07
Suisse					458'518.50	4.07
FR0010558841	Mandarine Valeur FCP -I- Cap.	125	EUR	4'483.51	613'596.37	5.45
FR0010612754	Fourpoints America FCP -R USD- Cap.	2'300	USD	216.66	490'992.73	4.36
FR0011468602	Metropole Gestion - Metropole Selection FCP -W-	2'950	EUR	235.61	760'974.95	6.75
France					1'865'564.05	16.56
IE00B23Z8S99	Legg Mason Royce US Small Cap Opportunity -Premier- USD Cap.	3'250	USD	140.81	450'905.30	4.00
IE00B52QBB85	Comgest Growth Emerging Markets Fund -I- USD Cap.	14'500	USD	30.25	432'177.21	3.84
IE00B62TFX49	Comgest Growth GEM Promising Companies -I- USD Cap.	27'500	USD	14.30	387'469.23	3.44
IE00BH7HW517	Iridian UCITS Fund - Iridian U.S. Equity Fund -I- USD Cap.	5'900	USD	104.91	609'870.16	5.41
Irlande					1'880'421.90	16.69
LU0132668087	UBAM SICAV - Swiss Equity -IC- Cap.	2'500	CHF	269.24	673'100.00	5.96
LU0196034663	Henderson Horizon SICAV-Pan European Smaller Companies -I2-	10'000	EUR	40.95	448'341.08	3.98
LU0431993079	JPMorgan Funds SICAV-Emerg. Markets Opportunities C USD Cap.	1'525	USD	260.70	391'723.26	3.48
LU0952587862	Edgewood L Select SICAV - US Select Growth - USD ZIC- Cap.	4'400	USD	135.30	586'568.80	5.21
Luxembourg					2'099'733.14	18.63

Avoirs en banque à vue	547'065.14	4.86
Parts d'autres placements collectifs	10'710'944.73	95.06
Autres actifs	9'313.68	0.08
Fortune totale du fonds à la fin de la période comptable	11'267'323.55	100.00
Autres engagements	-11'052.37	
Fortune nette du fonds à la fin de la période comptable	11'256'271.18	

Cours de change	EUR	1 = CHF	1.09485
	GBP	1 = CHF	1.3956
	JPY	100 = CHF	0.87299
	USD	1 = CHF	0.9853

Risques sur instruments dérivés selon Commitment I

Total	augmentant l'engagement	0.00
Total	réduisant l'engagement	0.00

Informations supplémentaires et opérations hors-bilan

Valeurs mobilières prêtées pour une durée illimitée à la date du bilan :	0.00
Valeurs mobilières mises en pension à la date du bilan :	0.00
Montant du compte prévu pour être réinvesti :	0.00
Commission sur la performance :	0.00

Liste des transactions pendant la période comptable

ISIN	Désignation	Achats 1)	Ventes 2)
Positions ouvertes à la fin de la période comptable			
Parts d'autres placements collectifs			
CH0033837847	SYNCHRONY MARKET FUNDS - Synchrony Small & Mid Caps CH -I-	2'950	
FR0010558841	Mandarine Valeur FCP -I- Cap.	20	45
FR0010612754	Fourpoints America FCP -R USD- Cap.	250	150
FR0011468602	Metropole Gestion - Metropole Selection FCP -W-	75	125
IE0004766675	Comgest Growth Europe Fund Cap.	7'000	4'000
IE00B23Z8S99	Legg Mason Royce US Small Cap Opportunity -Premier- USD Cap.	450	
IE00B464TQ22	Man GLG Japan CoreAlpha Equity -I H- CHF	550	250
IE00B52QBB85	Comgest Growth Emerging Markets Fund -I- USD Cap.	1'750	1'000
IE00B62TFX49	Comgest Growth GEM Promising Companies -I- USD Cap.	2'000	
IE00BH7HW517	Iridian UCITS Fund - Iridian U.S. Equity Fund -I- USD Cap.	900	
IE00BNGWY190	Majedie Asset Management US Equity Fund -Z-	575'000	25'000
LU0132668087	UBAM SICAV - Swiss Equity -IC- Cap.	250	100
LU0191819951	UNI-GLOBAL SICAV - Equities Europe -SA- EUR- Cap.	70	10
LU0196034663	Henderson Horizon SICAV-Pan European Smaller Companies -I2-		750
LU0235308482	Alken Fund SICAV - European Opportunities -R- Cap.		150
LU0318939179	Fidelity Funds SICAV - America Fund -Y-ACC-USD Cap.	37'000	
LU0334251120	UNI-GLOBAL SICAV - Equities US -SA-USD- Cap.	345	
LU0431993079	JPMorgan Funds SICAV-Emerg. Markets Opportunities C USD Cap.	275	350
LU0952587862	Edgewood L Select SICAV - US Select Growth - USD ZIC- Cap.	4'400	

Positions fermées en cours de période comptable

Parts d'autres placements collectifs			
CH0232295607	SaraSelect --- Namen-Anteile Klasse -C CHF dist-		525
GB0001448785	Threadneedle Invest Funds ICVC - UK Equity Income Class -2-		120'750
GB0002426426	GAM UK Diversified Fund -A- Cap.		4'000
LU0154246218	Parvest SICAV - Equity USA Mid Cap -Privilege- Cap.	400	3'250
LU0225244705	Edgewood L Select SICAV - US Select Growth - USD IC- Cap.		120
LU0386383433	Investec Global Strategy Fund SICAV-European Equity Fund -I-	12'000	12'000
LU0772957808	Nordea 1 SICAV - North American All Cap Fund -BI- Cap.		3'100
LU0947125729	Hereford Funds SICAV - DGHM US All-Cap Value Fund -B- Cap.	750	5'250

1) Les achats englobent entre autres les transactions suivantes: achats / titres gratuits / conversions / changements de raisons sociales / splits / dividendes en actions/en espèces / répartitions des titres / transferts / échanges entre sociétés / distributions droits de souscription et d'options

2) Les ventes englobent entre autres les transactions suivantes: ventes / tirages au sort / sorties après échéance / exercices de droits de souscription et d'options / conversions / reverse-splits / remboursements / transferts / échanges entre sociétés

3) Selon une communication de l'Administration fédérale des contributions

Notes aux états financiers

Commissions

SYNCHRONY (CH) FUNDS	Commission de gestion forfaitaire annuelle appliquée à la charge de la fortune du fonds	Commission d'émission à la charge de l'investisseur en faveur des distributeurs
Synchrony (CH) World Equity (CHF)	1.30%*	Max. 2.50%

* En cas d'investissement dans des fonds cibles liés (tels que définis dans le contrat de fonds), la direction du fonds peut décider de prélever une commission de gestion réduite

Dans les limites du contrat de fonds, la direction du fonds et ses mandataires peuvent payer des rétrocessions pour indemniser l'activité de distribution. Ils n'accordent aucun rabais pour réduire les frais et coûts revenant aux investisseurs et imputés au fonds.

La direction du fonds n'a pas conclu de Soft Commission Agreements.

Le taux maximum des commissions de gestion à la charge des fonds cibles dans lesquels le fonds peut investir est de 3%.

Office(s) de dépôt

Citibank, Londres
SIX SIS AG, Zürich
Swisscanto Funds Centre Ltd, Londres

TER

Le TER a été calculé conformément à la directive publiée par la Swiss Funds & Asset Management Association SFAMA.

Calcul et évaluation de la valeur nette d'inventaire

Les placements négociés en bourse ou sur un autre marché réglementé ouvert au public doivent être évalués selon les cours du marché principal. D'autres placements ou les placements pour lesquels aucun cours du jour n'est disponible doivent être évalués au prix qui pourrait en être obtenu s'ils étaient vendus avec soin au moment de l'évaluation. Pour la détermination de la valeur vénale, la direction du fonds utilise dans ce cas des modèles et des principes d'évaluation appropriés et reconnus dans la pratique.

Les placements collectifs ouverts de capitaux sont évalués à leur prix de rachat ou à la valeur nette d'inventaire. S'ils sont négociés régulièrement à une bourse ou sur un autre marché réglementé ouvert au public, la direction du fonds peut les évaluer selon le paragraphe ci-dessus.

Les avoirs en banque sont évalués avec leur montant plus les intérêts courus. En cas de changements notables des conditions du marché ou de la solvabilité, la base d'évaluation des avoirs en banque à terme est adaptée aux nouvelles circonstances.

La valeur nette d'inventaire de la part d'un fonds est obtenue à partir de la valeur vénale de la fortune du fonds, réduite d'éventuels engagements du même fonds, divisée par le nombre de parts en circulation. Il y a arrondi à deux décimales.

Rapport de performance

		2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Rendement total net du fonds (VNI) en CHF (lancé le 21.07.08)	%	-30.79	22.62	2.49	-12.63	13.85	20.13	7.54	-3.70
Nom de l'indice de référence : Indice composite dynamique Composition : voir ci-dessous									
Rendement de l'indice de référence en CHF	%	-26.11	21.94	-2.12	-7.05	13.07	20.29	11.68	-0.10
Mesures externes de risque									
– Corrélation		0.51	0.57	0.58	0.90	0.91	0.85	0.91	0.87
– Volatilité	%	20.59	13.97	12.91	2.49	9.60	11.55	11.23	19.42
– Risque actif (tracking error)	%	28.65	16.47	13.34	9.85	4.18	6.58	4.81	11.63
– Bêta		0.30	0.39	0.48	0.86	0.89	0.81	0.92	0.72
– Ratio de Sharpe		-2.80	1.59	0.18	-0.60	1.45	1.76	0.68	-0.15
– Taux de placement hors risque	%	2.2494	0.3928	0.1900	0.1590	-0.0615	-0.1375	-0.1299	-0.7519
		2016 au 15 mars							
Rendement total net du fonds (VNI) en CHF (lancé le 21.07.08)	%	-5.25							
Nom de l'indice de référence : Indice composite dynamique Composition : voir ci-dessous									
Rendement de l'indice de référence en CHF	%	-3.62							
Mesures externes de risque									
– Corrélation		0.98							
– Volatilité	%	10.32							
– Risque actif (tracking error)	%	2.20							
– Bêta		1.05							
– Ratio de Sharpe		-2.14							
– Taux de placement hors risque	%	-0.7680							

Notes

1. Les chiffres figurant dans le tableau ci-dessus sont calculés sur une base annuelle sauf pour l'année de lancement (le début de la période est indiqué dans ledit tableau) et pour l'année de clôture (la fin de la période correspond à la date du présent rapport).
2. La fréquence de calcul du rendement de l'indice de référence est identique à celle du fonds.
3. Depuis le 01.01.15, le taux de placement hors risque est le ICE LIBOR à 3 mois, dans l'unité de compte du fonds. Auparavant, ce taux était le taux de refinancement d'une banque pour une durée de trois mois, dans l'unité de compte du fonds.
4. L'indice de référence a été rebalancé à partir du 01.01.10 afin de mieux refléter la politique d'investissement du fonds.
5. Les données historiques de 2008 et 2009 ont été recalculées à fin 2010 afin de tenir compte de l'indice de référence en Total Return net.

Composition de l'indice de référence

Indice composite dynamique

Ce fonds est un fonds d'allocation d'actifs mondiaux, base franc suisse, avec un profil de risque actions, reflétant la stratégie de la Banque Cantonale de Genève.

L'indice de référence reflète l'allocation globale des actifs. Les deux composantes prises en compte dans le calcul sont le CG 3M Swiss Index CHF pour les liquidités et le MSCI Daily TR Net World GDP pour les actions.

L'indice de référence a été rebalancé à partir du 01.01.10 afin de mieux refléter la politique d'investissement du fonds.

Le poids attribué aux classes d'actifs reflète les moyennes du mandat dit « Actions » de la Banque Cantonale de Genève :

10% Liquidités : **taux CG 3M Swiss Index CHF (avant le 01.01.16 : ICE LIBOR CHF 3 mois)**
(avant le 01.01.10: 14%)

90% Actions : **MSCI Daily TR Net World GDP**
(avant le 01.01.10: 86%)

Cet indice reflète les capitalisations boursières de tous les marchés principaux au monde, ajustées pour le flottant de chaque action.

Méthodologie de calcul

La pondération des deux classes d'actifs prises en considération dans le calcul de l'indice de référence est stable et ne varie pas dans le temps.

La performance de l'indice de référence est la somme des performances des deux composantes, pondérées par les pourcentages mentionnés ci-dessus pour chacune des classes d'actifs, et chaînées géométriquement.

Le calcul de l'indice de référence a débuté avec une base 100 au 21 juillet 2008.

Méthodologie

1. Les titres sont évalués au cours du marché, en date de valorisation.
2. La performance est calculée sur la valeur nette d'inventaire (VNI) du fonds en tenant compte de la distribution.
3. La commission d'émission des parts n'est pas prise en compte dans le calcul de performance du fonds.
4. La performance est calculée après déduction de tous les frais à la charge du fonds.
5. Les impôts anticipés récupérables sur les revenus des placements sont provisionnés à la date ex.
6. Les rendements sont chaînés géométriquement (méthode « time-weighted return »).
7. Les mesures externes de risque sont calculées sur l'année en cours. En cas de changement de fréquence en cours d'année de la série analysée, les mesures sont calculées comme la moyenne des différentes sous-séries annualisées.
8. Corrélation : corrélation entre la performance du fonds et celle de son indice de référence.
9. Volatilité : écart-type annualisé de la série de rendements.
10. Risque actif (tracking error) : écart-type annualisé de la différence de la performance du fonds et celle de son indice de référence.
11. Bêta : pente résultante d'une régression linéaire entre la performance du fonds et celle de son indice de référence.
12. Ratio de Sharpe : moyenne des rendements annualisés du fonds moins le taux de placement hors risque divisé par la volatilité de la performance du fonds.
13. Annualisation de l'écart-type : multiplication par la racine de 250 pour une série journalière, 52 pour une série hebdomadaire et 12 pour une série mensuelle.
14. Des informations complémentaires sur le calcul et la présentation des performances du fonds sont disponibles sur demande.

Rapport abrégé de la société d'audit

En notre qualité de société d'audit selon la loi sur les placements collectifs, nous avons effectué l'audit des comptes annuels du fonds de placement SYNCHRONY (CH) FUNDS avec les compartiments Synchrony (CH) Defensive (CHF), Synchrony (CH) Balanced (CHF), Synchrony (CH) Balanced (EUR), Synchrony (CH) Dynamic (CHF), Synchrony (CH) Dynamic (EUR) et Synchrony (CH) World Equity (CHF) comprenant le compte de fortune et le compte de résultats, les indications relatives à l'utilisation du résultat et à la présentation des coûts ainsi que les autres indications selon l'art. 89 al. 1 let. b–h de la loi suisse sur les placements collectifs (LPCC) (à l'exclusion des mesures externes de risque) pour l'exercice arrêté au 15 mars 2016.

Responsabilité du Conseil d'administration de la société de direction de fonds

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux dispositions de la loi suisse sur les placements collectifs, aux ordonnances y relatives ainsi qu'au contrat du fonds de placement et au prospectus, incombe au Conseil d'administration de la société de direction de fonds. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration de la société de direction de fonds est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de la société d'audit selon la loi sur les placements collectifs

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'existence et l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 15 mars 2016 sont conformes à la loi suisse sur les placements collectifs, aux ordonnances y relatives ainsi qu'au contrat du fonds de placement et au prospectus.

Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) ainsi que celles régissant l'indépendance (art. 11 LSR) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

PricewaterhouseCoopers SA

Jean-Sébastien Lassonde
Expert réviseur
Réviseur responsable

Marc-Olivier Cadoche
Expert réviseur

Lausanne, 13 juillet 2016